

Suivi bactériologique

	04 juin	19 juin	02 juil.	15 juil.	30 juil.	12 août	26 août
	11:40	09:13	10:47	10:17	11:15	09:35	13:50
Entérocoques (n/100 mL)	<15	330	77	46	<15	61	15
Escherichia coli (n/100 mL)	30	1244	720	179	<15	127	127
Interprétation sanitaire ponctuelle	 	 	 	 	 	 	

Eau de bonne qualité
 Eau de qualité moyenne
 Eau de mauvaise qualité

A l'issue de chaque saison touristique, un classement sanitaire de la baignade est réalisé. Il est basé sur l'analyse statistique des résultats bactériologiques de l'année écoulée et des 3 années précédentes.

Classement sanitaire européen 2023



Eau d'excellente qualité

Suivi des cyanobactéries

	Valeurs guides	04 juin	19 juin	24 juin	08 juil.	15 juil.	23 juil.	30 juil.	05 août	12 août	20 août	26 août	02 sept.
Chlorophylle A (µg/L)	10 µg/L	27,6											
Cyanobactéries toxigènes (mm3/L)	1 mm3/L	N.D.	0,079	0,593	8,13	14,4	40,2	59,5	45,7	33,8	27,1	61,1820	91,8360
Microcystines (µg/L)	0,3 µg/L				<SEUIL	<SEUIL	<SEUIL	<SEUIL	<SEUIL	<0,15	0,27	0,47	0,35
Anatoxine A (µg/L)	Limite de détection				N.D.	N.D.	0,430	0,250	0,365	3,15	2,91	1,55	0,700
Cylindrospermopsine (µg/L)	42 µg/L				<SEUIL		<SEUIL	<SEUIL	<SEUIL	<0,05		<0,05	<0,05
Saxitoxine (µg/L)	30 µg/L				0,043		0,30	0,32	0,73	0,58	0,71	0,32	0,25
Interprétation sanitaire		 	 	 	 	 	 						

L'ARS Bretagne assure le suivi des cyanobactéries en complément du contrôle bactériologique car certains genres sont susceptibles de produire des toxines pouvant causer des troubles de santé chez l'homme et les animaux. Ce suivi est déclenché uniquement si la concentration en chlorophylle A dépasse les 10 µg/L signifiant le début d'un développement de phytoplancton. Les mesures de gestion sont graduées en fonction de la présence de cyanobactéries toxigènes dans l'eau :

Chlorophylle a < 10 µg/L
 ou absence de genres toxigènes
 ou présence de genres toxigènes < 1 mm3/L

PAS D'ALERTE

Maintien d'une activité normale

Présence de genres toxigènes > 1 mm3/L
 avec concentrations en toxines < Valeurs guides

NIVEAU ALERTE 1

Maintien d'une activité normale
 Information du public

Présence de genres toxigènes > 1 mm3/L
 avec concentrations en toxines > Valeurs guides
 ou présence d'accumulation en surface et/ou mortalité animale

NIVEAU ALERTE 2

Interdiction de la baignade
 Restriction des activités nautiques
 Recommandations de non-consommation des poissons
 Information du public

